

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MARDI 27 FEVRIER 2024**

Délibération n° :

DL6/2024

Objet :

Demande de subvention
auprès du Conseil
Régional d'Ile de France
pour la conteneurisation
des déchets végétaux
sur 17 communes du
SIOM

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 19/02/2024

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 22
VOTANTS : 25

L'an deux mille vingt-quatre,

Le mardi 27 février 2024,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- M. LAURENT (suppléant - CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. DIDIN (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Mme BEAN (titulaire - CPS) ;
M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Mme GELOT (titulaire - CPS)
Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; M. GILBON (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) - M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Yann CAUCHETIER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Délibération n°DL6/2024

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour la conteneurisation des déchets végétaux sur 17 communes du SIOM

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan Régional de prévention et de gestion des déchets publié en novembre 2019,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la recommandation R437 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) ayant pour objectif une meilleure prise en compte des conditions de travail et de santé des salariés,

Vu le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur la période 2022-2027,

Vu la note de présentation,

Considérant les compétences du SIOM en matière de prévention, gestion et valorisation des déchets, conformément à ses statuts,

Considérant l'intérêt pour le SIOM de conteneuriser les déchets végétaux de 17 communes du territoire dans le cadre de leur collecte en porte-à-porte, comme il a été réalisé en 2021 pour 4 communes,

Considérant que la conteneurisation de la collecte des déchets végétaux vise à améliorer les conditions de travail et de santé des salariés, conformément à la recommandation R437 de la CNAMTS,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** une subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France conformément à son dispositif de soutien financier, pour la réalisation de la conteneurisation de la collecte des déchets végétaux sur les 17 communes du territoire du SIOM non conteneurisées (hors Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry),
- **Autorise** le Président à déposer un dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y rapportant,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget public en section investissement.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **- 4 MARS 2024**
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL06_2024
Date de la décision:	2024-03-04 00:00:00+01
Objet:	Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France pour la conteneurisation des déchets végétaux sur 17 communes du SIOM
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	091-200062321-20240304-DL06_2024-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20240304-DL06_2024-DE-1-1_0.xml	text/xml	1082
nom original:		
DL N°6 2024.pdf	application/pdf	333794
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20240304-DL06_2024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	333794
nom original:		
Note présentation DL N°6 TECH Demande subventions REGION conteneurisation DV.pdf	application/pdf	74977
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20240304-DL06_2024-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	74977

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	4 mars 2024 à 17h03min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mars 2024 à 17h05min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2024 à 17h05min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	4 mars 2024 à 17h10min23s	Recu par le MIAT le 2024-03-04

